



Appel à propositions à l'intention des Organisations de la Société Civile en Tunisie pour la promotion de la transparence et de la redevabilité

Projet SNI : Appui à l'établissement d'un Système National d'Intégrité

Référence : project ID : 000 86 230

Lignes directrices à l'intention des demandeurs

Date Limite de soumission des propositions : **15 Juin 20015 à 17h**

I- Contexte

Dans le contexte qui prévaut après la révolution du 14 Janvier 2011, la corruption est l'un des principaux défis qui **peut miner les efforts de croissance** et mettre en péril l'aspiration du peuple tunisien à la démocratie et au développement. La relation étroite entre l'incidence de la corruption et celle du développement et de la croissance n'est plus à démontrer. La lutte contre la corruption représente, dès lors, un impératif sur la voie de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), dans la mesure où **l'amélioration de la gestion des ressources nationales contribuera à accélérer leur réalisation**.

Dans ce contexte, la Tunisie fait actuellement face à une forte demande, **devenue exigence, de transparence et de redevabilité** de la part des citoyens. Il s'agit ainsi, de répondre à une priorité nationale de la transition démocratique mais aussi à l'engagement de la Tunisie dans le cadre de la Convention des Nations Unies Contre la Corruption (CNUCC).

Pour lutter contre ce phénomène, des efforts ont été engagés. Un processus de dialogue et d'amorce de consensus national s'est articulé autour d'une feuille de route qui avait été élaborée (11 juillet 2012) avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et mise en œuvre par les partenaires nationaux. C'est bien dans ce cadre que nous avons assisté à l'émergence **d'une vision commune et intégrée, déclinée en 5 axes stratégiques** pour la mise en place d'un Système National d'Intégrité¹, et où le rôle de la Société Civile est primordial.

A cet effet et selon une démarche inclusive, le PNUD implique les acteurs de la Société Civile en Tunisie dans les efforts engagés depuis 2013 dans le cadre de la mise en œuvre du projet «Appui à l'établissement d'un Système National d'Intégrité en Tunisie ». Le PNUD a appuyé et a accompagné les initiatives des Organisations de la Société Civile pour la promotion et la diffusion d'une culture de responsabilité, de la transparence, de l'intégrité et de la redevabilité.

S'inscrivant dans la continuité de ces activités et afin d'impliquer davantage la Société Civile et de renforcer son rôle dans la promotion de la transparence et la redevabilité, une évaluation des besoins des représentants de la Société Civile², recommande, entre autres, le **renforcement des capacités techniques** de la Société Civile. Rares étant les organisations disposant de capacités techniques notamment quand il s'agit d'un thème nouveau exigeant une certaine expertise et technicité. Il est essentiel, en ce sens, de prévoir, outre les

¹ Annoncée par le Ministre de la Gouvernance et de la lutte contre la corruption lors d'une session extraordinaire à l'Assemblée Nationale Constituante (le 09 décembre 2012).

² Un atelier de concertation a été organisé le 05 décembre 2014. L'objectif étant d'évaluer les besoins de la Société Civile afin d'optimiser leur implication dans la lutte contre la corruption, la promotion de la transparence et de la redevabilité.

formations, les ateliers et les rencontres, un appui des initiatives et des activités dans le cadre des projets proposés par la Société Civile (**learning by doing**).

C'est dans ce cadre que le PNUD met en œuvre, cet appel à propositions qui s'inscrit dans la stratégie de partenariat avec la Société Civile pour la mise en place d'un Système National d'Intégrité. A cet effet, il se propose de renforcer leurs capacités et d'appuyer leurs **initiatives pour la promotion de la transparence et la redevabilité**.

II- Objectifs de l'appel à propositions

L'objectif général de l'appel à propositions est d'appuyer les initiatives novatrices susceptibles de promouvoir la contribution de la Société Civile pour la promotion de la transparence et de la redevabilité.

Les objectifs spécifiques sont :

- La promotion et la diffusion d'une culture de responsabilité, de transparence, d'intégrité et de redevabilité ;
- Le renforcement des capacités, l'autonomisation (*empowerment*) et la responsabilisation des acteurs de la Société Civile comme organes de sensibilisation, de prévention et de contrôle (Watchdogs) ;

L'appel à propositions vise, de manière transversale, à renforcer :

- La participation des femmes et des jeunes, en tant qu'acteurs clés des processus de transition ;
- L'implication effective des régions prioritaires dans le processus de transition ;

II- Thème de l'appel à propositions :

Les thématiques choisies devront avoir un lien pertinent avec le projet SNI « Appui à l'établissement d'un système National d'Intégrité ». Les initiatives de la Société Civile doivent s'inscrire également dans le sillage de l'instauration d'une culture nationale de gestion participative des affaires publique, dans les activités de l'Instance Nationale de Lutte Contre la Corruption et en vue aussi d'accompagner le processus de décentralisation en cours.

A titre indicatif, les thématiques suivantes, liées à la promotion de la transparence, l'accès à l'information et la redevabilité, peuvent être traitées :

- La mise en place des mécanismes pour renforcer la transparence et la redevabilité;
- La sensibilisation, la diffusion et la vulgarisation de l'information ;
- Le développement des outils et des mécanismes pour demander des comptes aux autorités publiques s'agissant du processus de finalisation de la Stratégie Nationale de lutte contre la corruption et sa mise en œuvre ;
- Le développement des mécanismes de suivi et d'évaluation des politiques publiques ;
- Le renforcement des capacités notamment des Organisations de la Société Civile émergentes au niveau local, des jeunes, des femmes ou des groupes vulnérables pour la promotion de la transparence et la redevabilité ;

Le caractère innovant des projets proposés recevra une attention toute particulière. A titre indicatif, le recours à des outils particuliers comme les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC), le développement de partenariats novateurs entre structures issues des Organisations de la Société Civile au niveau national et local, pour un transfert d'expériences et entre différents secteurs (associatif, économique, culturel), etc. seront appréciés. Les projets pourront également encourager et renforcer des structures et des actions déjà existantes. Une attention particulière sera aussi portée sur l'impact et la pérennité des actions prévues.

III- Critères d'éligibilité

1. Conditions générales :

- Etre une association ou organisation non gouvernementale nationale (ou une coalition) légalement enregistrée, ayant son siège et exerçant ses activités en Tunisie ;
- Présenter des garanties d'une gouvernance interne transparente (élection périodique des organes décisionnels, réunions réguliers, compte bancaire spécifique, etc ;
- Justifier d'une expérience préalable, notamment dans le domaine de la lutte contre la corruption, la sensibilisation, du renforcement des capacités, etc ;
- Etre une organisation ayant un but non lucratif, apolitique, et adhérer aux valeurs des Nations Unis ;
- Ne pas soumettre plus d'un seul projet dans le cadre de cet appel à projets ;

-Le partenariat entre organisations est vivement appréciée ;

- Les associations retenues s'engagent à participer au dispositif de suivi et d'évaluation de leurs projets et à partager les leçons apprises et les bonnes pratiques ;

2. Conditions techniques

- Présenter un projet selon le formulaire de soumission fourni (proposition + budget) ;
- Présenter un dossier complet ;
- Indiquer des frais administratifs dans les limites d'un montant forfaitaire ne dépassant pas 8% des coûts directs du projet (selon le seuil de la subvention demandée) ;
- La période de l'exécution du projet ne doit pas excéder **4 mois**. Si un projet comprend, le cas échéant une seconde phase, celle-ci pourra faire l'objet, le moment venu, d'une nouvelle requête de financement et de prolongation ;
- Disposer des ressources humaines suffisantes et qualifiées pour encadrer et mener les activités ;

IV- Financement et modalités de candidature

1. Montant des subventions octroyées

Le présent appel à projets propose deux niveaux de financement des projets, en fonction de la nature des initiatives soumises, des zones géographiques couvertes et des capacités d'exécution des porteurs de projets, selon les seuils suivants :

- Catégorie A : projets à caractère limité, plafonnés à 30 000 dinars ;
- Catégorie B : projets d'ampleur moyenne, plafonnés à 70 000 dinars;

Le PNUD se réserve la possibilité d'étudier les propositions soumises et de les reclasser à un seuil inférieur.

Cet appel est aussi adressé aux associations ayant un projet d'ampleur plus large et nécessitant de présenter des cofinancements.

2. Composition du dossier

- Formulaire de proposition rempli, daté et signé ;
- Preuve d'enregistrement légal de l'association (extrait ou demande d'insertion au JORT ;
- Statuts et règlement intérieur de l'association ;
- Derniers rapports d'activités et financiers ;
- Attestation d'ouverture d'un compte bancaire au nom de l'association ;

3. Modalités de candidature

Pour soumettre un dossier de candidature vous pouvez télécharger les **lignes directrices** et le formulaire de proposition de l'une des adresses suivantes :

<http://www.onu-tn.org/>

<http://www.tn.undp.org/> (rubrique : Appel d'offres)

Les propositions (formulaire, budget et documents annexes ci-dessus indiqués) pourront être envoyées en version électronique à l'adresse suivante : propositions.sni2015@undp.org (**Max 2Mo**) ou soumises en 2 exemplaires, sous enveloppe fermée, portant le titre «Appel à propositions-OSC- PNUD- Projet SNI» et ce, **au plus tard le 15 juin 2015** à 17H à l'adresse suivante :

41 Avenue Louis Braille Impasse Louis Braille Cité El Khadra 1003 – Tunis, en indiquant la référence suivante : Appel à proposition-OSC- PNUD- Projet SNI.

Les dossiers incomplets ou reçus après la date limite seront automatiquement rejetés.